

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché public de gestion informatique des écoles publiques de la Ville des Herbiers – Accord-cadre à bons de commande

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45- www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la gestion informatique des écoles publique de la Ville des Herbiers, sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande. Marché constitué d'un lot unique et d'une tranche unique sans montant minimum et avec un montant maximum de 25 000 € HT

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre. Les prestations décrites sont les prestations minimales attendues du titulaire. En outre, les variantes de type performance technique et financière sont autorisées. Elles devront faire l'objet d'une présentation distincte de l'offre de base avec un explicatif des avantages de la variante.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Le marché est conclu à compter du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019.

Lieux d'intervention : 85500 Les Herbiers.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande Publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>) Voir le règlement de consultation.

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours.

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix (50 %)
- Moyens techniques et humains de l'entreprise (30 %)
- Délais de GTI/GTR (20 %)

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 10 juillet 2018 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : M. DELEZENNE au 02 51 91 90 05

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 18 juin 2018